

AU CONGRÈS DE LA FÉDÉCHIMIE F.O. (21 au 23 mars)...

Extraits de l'intervention de notre camarade M. Prévôtel, élu au Comité national:

«...Parmi les autres points à reprendre dans nos résolutions, je vous proposerai les trois suivants:

Le premier concerne l'indemnisation du chômage. Nous savons bien que les chômeurs - c'est le plus mauvais économiste français qui l'a suggéré - feraient bien de fonder des entreprises. Il leur sera de plus en plus difficile de le faire vu l'application d'un accord récent, malheureusement signé par les trois plus importantes confédérations, dont la nôtre, qui va conduire, dans les mois qui viennent, des milliers de chômeurs à la clochardisation. Les salariés ne sont pas responsables de la politique qui laisse se maintenir et s'accroître le chômage. Nous devons lutter pour l'indemnisation maximum du chômage pendant le temps qu'il faut.

Le second point concerne la question de la trop fameuse alternance école-entreprise. A la clochardisation économique, le patronat et l'Etat veulent ajouter la clochardisation intellectuelle.

Dans une brochure publiée en 1971 par le C.N.P.F., Huvelin, le prédécesseur de Ceyrac, précisait que «*dans une civilisation où le changement est la loi, il est indispensable que chaque travailleur ait la possibilité de se perfectionner et, quand il y a lieu, de s'adapter à des techniques nouvelles*»... quand il y a lieu...

Huvelin continue en affirmant la détermination du C.N.P.F. «*à participer à l'élaboration d'un programme d'action concret et, pour ce qui est de notre compétence, à sa mise en œuvre*».

Le contenu de la brochure montre ce qu'il y a lieu, pour le C.N.P.F.. de mettre en œuvre.

Page 7: «*S'agissant de connaissances, il convient de veiller à retenir d'abord celles qui sont nécessaires, soit du fait de la permanence de leur valeur, soit parce qu'elles commandent l'accès au meilleur emploi, sans céder à la tentation de l'encyclopédisme qui, au mieux, embarrassa inutilement l'esprit des jeunes et, au pire, fait de ceux-ci des opposants scolaires*».

Quand on connaît un peu ses classiques, on a envie de remarquer: S.G.E.N.-C.F.D.T. - C.N.P.F.. même combat! Passons.

Mais ces suggestions du C.N.P.F. ne sont évidemment pas gratuites. Le bout de l'oreille, et même l'oreille entière, perce page 22: «*Les industriels se rendront d'autant plus enclins à participer aux efforts énumérés ci-dessus, et à engager dans leurs entreprises des diplômés universitaires, qu'ils seront associés à la vie et à l'administration des universités en siégeant dans leurs conseils*».

Puis, concernant les étudiants qui auront été convenablement orientés: «*il est sûr que quand ceux-ci présenteront les connaissances et surtout les aptitudes et les attitudes nécessaires, les emplois correspondants seront trouvés ou créés*».

Vous avez bien entendu, nous revenons bien au XIXème siècle: des emplois, oui, pour les bien pensants.

En fait, le principe de l'alternance école-entreprise ne peut que conduire à de multiples dispositifs de relance de l'apprentissage patronal, à la remise au goût du jour des vieux principes empiriques et utilitaires de la formation professionnelle par l'employeur. Partout où le principe d'alternance est actuellement pratiqué, on ne peut que constater la réduction à un horaire dérisoire des cours réservés à la culture générale et aux notions de base.

Nous devons nous opposer à l'institutionnalisation de cette alternance école-entreprise, à cette clochardisation intellectuelle, comme à la clochardisation économique...».

Marc PREVOTEL.

La résolution générale, adoptée à l'unanimité, affirme notamment:

«La Fédéchimie C.G.T.-F.O. n'accepte et n'acceptera ni le blocage du pouvoir d'achat, ni sa dégradation. Elle engagera résolument l'action contre toute tentative, quelles qu'en soient les raisons et les formes qui conduise à un transfert de charges et de richesses motivé par une recherche maximum du profit qui alimente et installe le chômage.

La Fédéchimie C.G.T.-F.O. n'accepte et n'acceptera jamais la remise en cause d'aucun des acquis et droits collectifs des travailleurs.

Elle dénonce la tentative du patronat et du gouvernement d'individualiser les droits des travailleurs et d'intégrer ces derniers et leurs organisations dans les rouages de l'Etat et de l'entreprise, ceci à seule fin de détruire l'arme collective qu'est le syndicalisme authentique.

Cette volonté de mieux asservir les travailleurs à l'entreprise se manifeste aujourd'hui notamment par les projets:

- d'individualisation et d'annulation du temps de travail,*
- de création de conseils d'atelier,*
- de création d'équipes semi-auto-nomes,*
- de participation,*
- d'expression des travailleurs dans l'entreprise,*
- de participation individuelle de l'encadrement à la bonne marche de l'entreprise.*

La Fédéchimie C.G.T.-F.O. appelle les travailleurs à être vigilants et à mettre en échec ces démarches d'où qu'elles viennent».
